

CHARTE DES ACHATS RESPONSABLES NOBILITO

Préambule

Nobilito est une agence de communication nantaise, créée en 2007, et qui compte environ 30 salariés. Nous accompagnons les organisations pour rendre nos clients heureux de communiquer en travaillant pour que leurs marques soient :

- plus authentiques : parce que nous créons des marques porteuses de sens pour vos collaborateurs et vos clients,
- plus fédératrices : parce que nous développons des territoires graphiques impactants et mémorables,
- plus durables : parce que votre marque va gagner en impact et vos actions en performance.

Développement économique, respect des personnes, préservation des ressources naturelles, lutte contre le changement climatique : nous recherchons une performance équilibrée et nous inscrivons nos décisions dans une perspective à long terme. Nous considérons que le respect des droits de l'homme, du droit du travail et de l'environnement, de la protection adéquate des données à caractère personnel, la sécurité des visiteurs, la lutte contre la corruption et le trafic d'influence, sont des règles exigeantes et incontournables, compatibles avec la recherche d'une performance économique optimale dont elles assurent la pérennité. Dans notre recherche de performance, nous visons la satisfaction des clients et d'une façon générale, de tous ceux qui travaillent dans et pour Nobilito.

La présente Charte est destinée à informer nos partenaires, fournisseurs et sous-traitants, de nos engagements et leur préciser nos attendus dans le cadre des relations d'affaires établies avec notre entreprise.

Nobilito demande à ses partenaires de s'associer à cette démarche en adhérant à la présente Charte des Achats Responsables.

Notre politique d'achats responsables

La présente Charte des Achats Responsables met en évidence les engagements pris par Nobilito dans le cadre de la mise en place de notre démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises, en matière d'Achats Responsables, ainsi que les principes qui garantissent un processus d'achats conforme aux lois et réglementations nationales et internationales d'un point de vue éthique, social et environnemental.

Nos engagements

Droits du travail :

- Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective ;
- Éliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
- Abolir effectivement le travail des enfants ;
- Eliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement :

- Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
- Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement : lutte contre le changement climatique, protection de la biodiversité, lutte contre l'épuisement des ressources, préservation de la ressource en eau ;
- Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption :

- Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin
- Agir dans le strict respect des lois et réglementations ;
- S'assurer d'une mise en concurrence loyale ;
- Respecter la confidentialité et les droits de propriété intellectuelle ;
- Traiter les offres de façon équitable ;
- Conduire les négociations de manière professionnelle.

Communiquer et collaborer efficacement et loyalement :

- Définir les besoins sur la base de données fiables et fonctionnelles ;
- Veiller à fournir le même niveau d'information au panel de partenaires consultés ;
- Restituer les résultats de consultation ;
- Veiller au respect des engagements pris.

Acheter durablement et solidairement :

- Veiller au respect des délais de paiement agréés ;
- Identifier et gérer les situations de dépendance économique ;
- Pérenniser les sources d'approvisionnement ;
- Ne pas favoriser la concentration du marché partenaires ;
- Intégrer les critères Responsabilité Sociale et Environnementale dans la sélection des partenaires.

Promouvoir les plans de progrès et la performance :

- Développer avec les partenaires stratégiques des relations sur le long terme, basées sur l'intérêt mutuel ;
- Rechercher une pérennité financière réciproque ;
- Favoriser la recherche de solutions innovantes, rentables et durables chez les partenaires.
- Permettre aux partenaires d'exprimer leur appréciation de la qualité de la relation d'affaires et des axes de progrès potentiels.

Engagements réciproques avec nos partenaires et nos partenaires

Engagements attendus de nos partenaires en matière de droits du travail

Instaurer et promouvoir les principes et droits fondamentaux au travail tels que décrits dans la Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail, et se conformer aux législations en vigueur dans chaque pays où ils opèrent. Mais aussi, veiller aux pratiques de leurs propres partenaires.

- Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective ;
- Éliminer toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
- Éliminer toute forme de travail dissimulé ;
- Abolir effectivement le travail des enfants ;
- Éliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Engagements attendus de nos partenaires en matière de gouvernance et d'éthique

Garantir un comportement éthique dans les relations commerciales, porté par un modèle de conduite affiché au plus haut niveau.

Veiller à prendre en compte les intérêts de leurs parties prenantes, et à observer une gouvernance d'entreprise respectueuse des lois et des réglementations de leurs pays d'activité.

Lutte contre la corruption

Les partenaires seront attentifs à mettre en place les politiques pertinentes – et à sensibiliser leurs employés – pour prévenir et lutter contre la corruption sous toutes ses formes

Participation au dynamisme local

Nous incitons les partenaires à prendre en compte la dimension locale, et à considérer avec attention leurs interactions avec les différentes communautés : au niveau des impacts potentiels de leurs réflexions d'investissements comme de leurs choix d'externalisation, au niveau de leur politique de recrutement ou encore pour les besoins de développement ou de fonctionnement de leurs activités.

Concurrence Loyale

L'ensemble des collaborateurs impliqués doivent être conscients de l'importance du respect des règles en matière de droit de la concurrence et aux conséquences en cas de non-respect. A ce titre, toute pratique ayant un effet anti-concurrentiel doit être proscrite, et notamment toute tentative d'entente sur les prix.

Promotion de la responsabilité sociétale

Les partenaires sont invités à promouvoir auprès de leurs parties prenantes une démarche de responsabilité sociétale, afin de permettre une diffusion tout au long de la chaîne de valeur.

Respect des droits de propriété

Inscrite dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la reconnaissance du droit de propriété joue un rôle fondamental pour faire avancer l'innovation et favoriser l'investissement. Les partenaires doivent aider à promouvoir le respect du droit de propriété, mais aussi s'assurer qu'ils ont les droits nécessaires pour jouir d'une propriété ou la céder.

Engagements attendus de nos partenaires en matière de respect de la protection des données à caractère personnel

Instaurer et promouvoir une culture visant à donner une protection adéquate aux données à caractère personnel traitées par l'entreprise.

- Respecter la confidentialité absolue des données à caractère personnel traitées, notamment en limitant au strict nécessaire les personnes qui y accèdent et en ne divulguant pas ces données ;
- Ne jamais collecter ou traiter plus de données que nécessaire ;
- Informer immédiatement Nobilito en cas de suspicion de violation de données à caractère personnel ;
- Faciliter l'exercice des droits des personnes concernées par les traitements réalisés.

Engagements attendus de nos partenaires en matière de respect de l'environnement

Management environnemental

Les partenaires s'organisent de manière à réduire et maîtriser les impacts de leurs activités sur l'environnement.

Utilisation durable des ressources

Les partenaires sont invités à évaluer les émissions de CO2, mesurer les consommations en énergies et en eau de leurs activités. Ils mettront ainsi en place des programmes pour améliorer leur efficacité énergétique, optimiser l'utilisation de l'eau et réduire leurs émissions de CO2 et réduiront leurs consommations de matières premières, veilleront à ce qu'elles soient recyclables et donc tendre vers l'écoconception.

Emissions dans l'air

Les partenaires identifient et mesurent les éventuelles émissions de polluants comme, par exemple, le plomb, le mercure, les composés organiques volatils ou les déchets de combustion, ... Des plans d'actions seront mis en place pour maîtriser, minimiser et traiter de façon adéquate ces émissions.

Rejets dans l'eau, directs ou indirects

Les partenaires contrôlent les rejets liés à leur activité. Ils les suivent de manière à les maîtriser, et à prévenir tout rejet accidentel.

Gestion des déchets

Les partenaires veillent à appliquer une gestion responsable des déchets, en travaillant à leur réduction à la source comme en explorant les voies de retraitement, recyclage ou réutilisation.

Utilisation et mise au rebut de produits chimiques toxiques et dangereux

Chez les partenaires, l'usage, la manipulation, le stockage comme la destruction de ces produits feront l'objet de procédures adaptées et seront sous le contrôle d'un personnel habilité.

Approche cycle de vie

Les partenaires sont invités à réfléchir à des produits ou solutions innovantes qui favorisent la réduction des impacts environnementaux de leurs produits sur toute la durée de leur cycle de vie.

Engagements attendus de nos partenaires en matière de management des risques et de la sécurité

Évaluer les risques environnementaux de leurs activités sur les écosystèmes et sur la santé publique.

Principe de précaution

Nous invitons les partenaires à adopter une réflexion sur les conséquences sociétales ou environnementales de leurs actions.

Les partenaires sont invités à mesurer et analyser les nuisances ou risques potentiels, et mettre en place les actions et réponses appropriées pour en réduire les impacts ou les supprimer.

En cas de doute sur l'impact environnemental ou sanitaire d'une action ou d'un produit, il est préférable d'y renoncer sur le court terme plutôt que de risquer des dommages irréversibles pour l'homme ou pour l'environnement.

Santé, hygiène et sécurité

Les partenaires veillent à ce que leurs activités ne nuisent pas à la santé et à la sécurité de leurs employés, de leurs propres partenaires, des populations, et en règle générale, des utilisateurs de leurs produits ou matériels.

Ils sont attentifs à éliminer les conséquences néfastes sur la santé de tout processus de fabrication, produit ou service lié à leurs activités.

Ils s'attacheront à mettre en œuvre une politique active de prévention des risques de santé et sécurité au travail, veilleront à son application constante via les structures de contrôle adaptées, et mettront à disposition de leur personnel la formation et les équipements de protection adéquats.

Engagements attendus de nos partenaires sur le processus d'amélioration continue

Les partenaires mettent en place les procédures adaptées de mesure et de reporting nécessaires pour garantir le respect des engagements de la présente Charte.

Dans l'hypothèse d'une récurrence de non-conformité avérée et/ou en l'absence d'un plan d'action pertinent pour y remédier, Nobilito pourrait être amené à reconsidérer le cadre de ses relations d'affaires avec le partenaire concerné.

Fait à Nantes, le 19 octobre 2025

Pierre-Yves LOAËC